

LE CENTRE PIÉTONNIER D'AURILLAC

Cette balade propose une flânerie dans les rues piétonnes, pavées de pierres de Bouzentès et de galets sciés, réaménagées en prenant en compte les problématiques environnementales. Le cheminement permet de découvrir le centre d'une ville qui n'a rien d'ordinaire et nous réserve bien des surprises. Entre les boutiques centenaires, de vraies œuvres d'art se révèlent aux passants. La balade se prolonge (pour les fauteuils accompagnés) par un petit détour dans le square Vermeuzou, joyau de la ville, organisé comme un jardin à l'anglaise, dans lequel le promeneur découvre le buste du poète Arsène Vermeuzou.



**Parking du Gravier, emplacements PMR
près du kiosque à musique
Coordonnées pour GPS :
44° 55' 41" N , 2° 26' 50" E**





1,1 km + 300 m (Square)

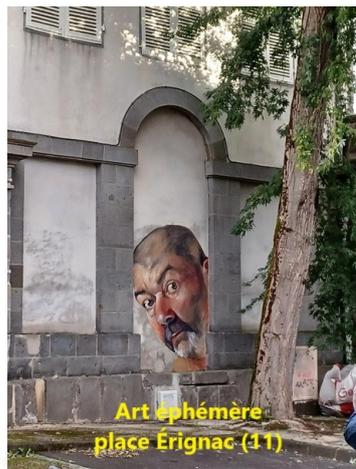
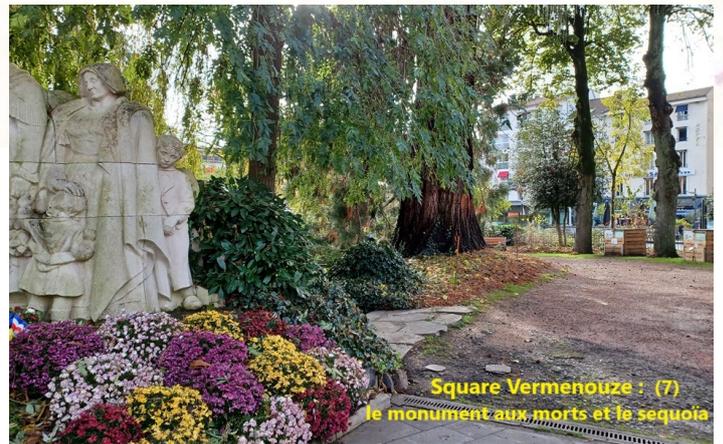
Quitter le parking, traverser le cours Monthyon et remonter la rue des Frères Charmes jusqu'à la place Baldeyrou (2), obliquer à gauche rue des Frères et rejoindre la place du Square. En face, on peut voir la statue des Droits de l'Homme (4). Prendre à droite et longer le parc (plusieurs entrées). L'accès au parc est difficile pour les fauteuils non accompagnés (préférence pour l'accès au niveau du monument aux morts (7). Emprunter la rue Émile Duclaux jusqu'à la place de l'hôtel de ville (9) puis à droite la rue de l'Hôtel de Ville. Poursuivre jusqu'à la place Eyrygnac (11). Rebrousser chemin jusqu'à la rue Victor Hugo (8) que l'on emprunte pour rejoindre la place Baldeyrou (2).



Toilettes (T) sur le parking.

Le Square Arsène Vermenouze (5-6-7) :

A l'emplacement d'un ancien foirail, hors des murs de la ville, le Square a été dessiné en 1877 par Jean Charles Adolphe Alphand, responsable de l'aménagement du parc Monceau et des buttes de Chaumont à Paris. Organisé comme un jardin à l'anglaise, il est aujourd'hui classé. Vous y découvrirez le buste d'Arsène Vermenouze, célèbre poète occitan.



Le kiosque à musique (1) et la statue des Droits de l'homme (4) :

En 1889, la municipalité de Francis Fesq a voulu célébrer le centenaire de la Révolution par ces deux réalisations.

Art éphémère (3 – 9 -11)

Ces trompe-l'oeil ont été réalisés sur du papier collé en août 2024 par l'artiste Philippe Hérard.

Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FFRandonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents. Renseignements auprès de la mairie d'Aurillac

Textes et photos du CDRP15. Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, CDRP 33. Reproduction interdite.

